

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 JUIN 2024

### Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Geneviève MOULINIER, Béatrice FOURNIER, Véronique PAILHET,  
Mrs Maximiliann VAN DER ZEE, Claude LELEU, Sébastien BATAILLE, Adrien EYMERI, Pierre-Emmanuel BLANC, Frédéric MAGNE.

### Absents excusés :

Mr LAMOUREUX Jean-Luc

### Pouvoirs :

Mme LEGUET Christine par Mme Viviane DUVAL

Secrétaire : Mme Geneviève MOULINIER

Avant l'ouverture de la séance, Mme le Maire invite les représentants de l'association Comité des fêtes de Flaujacques à intervenir au vu des récentes annonces concernant l'organisation de nouvelles élections législatives et notamment sur la tenue du 2<sup>ème</sup> tour concomitamment à la fête du village.

En effet, le bureau de vote ayant été placé dans la salle du Conseil Municipal lors des européennes et la brocante du 7 juillet étant organisée dans le cœur du bourg, les difficultés d'accès et de stationnement risquent de perturber les deux événements.

### Le débat s'organise :

La solution retenue est l'organisation du bureau au stade pour les 2 tours. La commune recevra l'aide des membres du comité pour la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres.

Mme le Maire ouvre la séance à 20 h 58 en demandant aux élus si des corrections sont à apporter au dernier procès-verbal qui leur a été transmis.

Sans observation, le registre est signé.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- Délibération Tableau de répartition du FDAEC 2024 ;
- Délibération adhésion de la Commune de Porte de Benauge au SIE

### Informations Diverses :

- Projet d'école FLAUJAGUES-MOULIETS.
- Renouvellement CDD de Mme Peyrat Sandrine.
- Points sur les travaux électriques de la salle polyvalente.
- Point sur la bibliothèque.
- Point PLUI-H.

### 1-Délibération Tableau de répartition du FDAEC 2024 n° 2024-054

Madame la Maire, comme tous les ans, fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC) votées par le Conseil Départemental au cours de son assemblée plénière.

Cependant, les conseillers départementaux ont confirmé la baisse de la participation accordées aux communes du fait des difficultés financières rencontrées par le Département. Cette aide, spécificité girondine, a été maintenue malgré tout.

La commune a présenté un dossier s'élevant à 102 109.01<sup>e</sup> HT

Suite à son étude, Mme Liliane Poivert et Monsieur Jacques Breillat, Conseillers Départementaux, ont attribué à la commune de Flaujacques une dotation fixée à 7500 € pour 71 665,01 € de travaux retenus, soit une subvention de 10%.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de cette aide, s'engage à réaliser les dépenses prévues et charge Mme le Maire de la signature de tous les documents nécessaires.

## **2 -Délibération adhésion de la Commune de Porte de Benauge au SIE n°2024-055**

Mme le Maire explique que sur proposition de la Présidente du SIE de l'Entre-Deux-Mers, ce dernier, lors du comité syndical du 15 avril 2024, a décidé l'adhésion de la commune de Porte de Benauge au syndicat. En effet, la commune de Cantois, adhérant au SIE, a fusionné avec la commune d'Arbis et cette nouvelle commune s'appelle désormais Porte de Benauge.

Il est donc proposé au Conseil de délibérer pour autoriser la commune de PORTE DE BENAUGE à adhérer au Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE) de l'Entre-Deux-Mers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte l'adhésion de la commune Porte de Benauge au SIE de l'Entre-Deux-Mers.

### **Informations diverses :**

#### **-Projet d'école FLAUJAGUES-MOULIETS :**

Mme le Maire récapitule le bilan de l'étude préalable réalisée pour la réfection de l'école de Flaujacques qui s'élève, selon une première estimation, à 1 million d'euros. Cet investissement qui bloquerait tous les autres projets de la commune pendant plusieurs années, ne garantit pas que cette école serait maintenue dans un avenir proche, compte tenu des études démographiques régulièrement en cours.

Cependant, le maintien de l'école en milieu rural reste un objectif primordial pour les élus.

Un projet commun avec la Commune de Mouliets, partenaire au sein du RPI, permettrait le maintien d'un service de qualité.

#### **-Renouvellement CDD de Mme Peyrat Sandrine :**

Cette agente ayant donné pleine satisfaction, est renouvelée jusqu'au 31 août 2025.

**-Points sur les travaux électriques de la salle polyvalente :**

Mme le Maire indique au Conseil Municipal que l'entreprise Lavandier EPC et les services d'ENEDIS doivent se mettre en rapport afin de pouvoir finaliser les travaux prévus par la visite technique de l'APAVE.

Mme le Maire a demandé à notre conseiller ENEDIS d'accélérer cette démarche.

**- Point sur la bibliothèque par Mme Stelljes :**

Mme Stelljes présente le bilan de la visite de la responsable de biblio-Gironde.

Une action rapide de tri des livres doit être organisée afin de stopper la propagation du champignon qui les parasitent.

Elle présente le système de prêt de livres ou de matériel numérique par les antennes, et indique qu'un accès internet sera nécessaire au fonctionnement.

**- Point sur le PLUI-H :**

Les élus souhaitent mettre des conditions sur les détails d'installation concernant l'architecture et l'urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 32.